



Comment prouver mon innocence suite à de fausses accusations

Par **nabyla**, le **22/11/2008** à **00:19**

Bonjour, rnrnJe voulais acheter une voiture à crédit mais n'ayant à l'époque pas assez d'ancienneté dans mon travail celui ci se voyait refusé de tous les concessionnaires. Alors, mon fiancé de l'époque se propose de le faire à ma place. Avec lui, le crédit a été accordé, étant donné qu'il avait de meilleurs revenus et plus d'ancienneté. Entre-temps nous nous sommes séparés. J'ai vendu la voiture et j'ai remboursé la totalité de la somme du crédit à mon ex.rnrnAujourd'hui, celui ci a déposé une plainte pour faux et usage de faux à mon encontre. Il m'accuse d'avoir fait ce crédit en cachette et je vous garantis qu'il était présent chez le concessionnaire sinon le crédit ne m'aurait jamais été accordé. De plus, comment aurais-je pu avoir tous ces documents (fiches de paies, attestation de l'employeur, rib, cni). Comment puis-je prouver qu'il était bien présent.rnrnLes documents ont été signés par lui même. Y'a-t'il possibilité d'expertiser sa signature afin que l'on voit bien qu'il était présent lors de cet achat et que ce n'est pas moi qui ait signé à sa place ! Si oui, quel serait la procédure à suivre ?rnrnSVP, aidez moi....

Par **Tisuisse**, le **22/11/2008** à **07:37**

Bonjour,rnrnAvez-vous pris un avocat ? Si oui, qu'en pense-t-il, votre avocat ? Si non, faites-le, il vous sera très utile.rnrnEn ce qui concerne les accusations portées contre vous, il appartiendra à la partie accusatrice de prouver ses accusations. A vu des éléments que vous nous inscrivez sur votre message, cela lui sera très difficile. Votre défense sera facilité par cette accumulation de preuves contraires : signatures des documents, CNI et feuilles de paie de votre ex-petit ami, témoignage du commercial qui a vendu la voiture ou fait signer ce crédit,

etc.rnrnSi vous, vous êtes relaxée, vous pourrez alors vous retourner contre votre ex-oetit ami pour diffamation (accusations fausses et mensongères en vue de vous porter préjudice) et pour procédure judiciaire abusive. Vous voyez qu'un avocat vous sera indispensable.

Par **nabyla**, le **22/11/2008 à 19:44**

Bonjour,rnrnMerci de votre réponse.rnrnAlors en réponse a votre mail, non je n'ai pas d'avocat et le jugement a deja eu lieu il y a de cela apparemment un peu plus d'1 an et je n'etais même pas au courant je n'ais jamais reçu de convocation (sinon je me serais présenté a ce moment la), c'est hier matin qu'un huissier est venu me déposer une injonction de payer de 6000euros apparemment ce serait l'amende que j'aurais eu lors du jugement, cette affaire est louche, mon ex petit copain a un avocat comment a-t'il pu faire pour le convaincre que j'aurais fait ce crédit a son insu, c'est totalement incohérent comment aurais-je pu avoir tous ces documents? Son avocat n'a pas trouvé ça louche??? rnrnEn gros, que dois-je faire étant donné que le jugement a été rendu je porte plainte ou j'écris une lettre au procureur??rnrnJe veux que justice soit faite et surtout qu'il paye pour avoir porté ce genre d'accusation a mon encontre,rnrnMais je n'ais pas de gros revenu je suis au chômage a l'heure actuelle comment puis-je assurer ma défense???rnrnJ'attends votre réponse avec impatience je ne sais vraiment plus quoi faire cette histoire est a me rendre dingue...rnrnMerci par avance

Par **laurent**, le **24/08/2010 à 16:16**

Bonjour ,rnrnje sais que votre post date mais je voulais savoir si vous avez réussi à obtenir gain de cause.rnrnvoilà nous sommes plus ou moins dans la même galère que vous, nous (ma femme et moi) avons été accusés et jugés à tort par un membre de ma famille.rnrnSi vous vous en êtes sorti merci de me dire quelle procédure avez-vous intenté.rnrnPar avance merci.rnrnLaurent

Par **jeetendra**, le **24/08/2010 à 16:39**

Bonjour, si le jugement à votre encontre a été rendu il y a plus d'un an il est peut être devenu définitif (plus de voie de recours possible), en même temps vous dites qu'un huissier de justice est venu vous remettre une injonction de payer, vérifiez alors sur l'acte pour savoir s'il est exécutoire, sinon vous disposez d'un mois pour faire opposition auprès du juge et vous expliquez sur le fond de l'affaire, courage à vous, cordialement.

Par **SENSEO**, le **19/11/2013 à 18:47**

Bonjourrnrnil y a dix jours mon fils a été embarqué par la police , alors qu'il ouvrait la porte de l'auto école.rnrngarde a vue jusqu'au matin pour tentative de vol avec effraction!!!! cauchemard mon fils a 25 ans et n'a rien a voir avec cette histoire de fous!!! mais il est passé derriere une vitre teintée et les deux témoins l'ont reconnu ainsi que les autres ...rnrnle témoin agé et disent

qu'il l'ont reconnu grace au blouson bleu (mode adidas et courant!!)rnje sais que mon fils ne peut etre le soi disant voleur car il était chez moi ... et j'y étais ainsi que ma fille de 14 Ans ...
rnrnque faire pour prouver l'innocence face a la certitude des temoins?? j'ai envoyé au subtsitut du procureur une lettre recommandée en demandant d'apporter mon témoignage et celui de ma fille .. que puis je faire d'autre?? je suis folle !!! de rage!!! les flics sont certains et c'est une énorme erreur!!!rnrnmerci de 'avoir lu et surtout cru rnen garde a vue le soir jusqu'au lendemain est très dur quand on est innocent je le vis !!!rnrnles statistiques y seraient elle pour quelque chose?,rnrnmurielle

Par **moisse**, le **20/11/2013** à **09:11**

Bonjour,
rnLes statistiques n'y sont pour rien.
rnSi les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation de votre rejetton, ce n'est pas grâce aux témoins qui selon vous ne le connaissent pas, mais dans le déroulement de l'enquête, pourquoi pas sur dénonciation d'un complice.
rnVous devez tout de suite vous constituer un défenseur (un avocat) si vous voulez avoir accès au dossier. rnEn effet la valeur d'un alibi exclusivement familial avoisine le degré "zéro".

Par **SENSEO**, le **20/11/2013** à **10:02**

Merci rnrnpour votre réponse mais je suis outrée si il y avait eu un meurtre il serait allé en prison pour rien!!!!rnrnil aurait mieux fallu mentir alors ??? je suis écoeuréernla justice !!rnrnbref merci a vous moisse rnrnpour moi c'est la poisse mon fils essaie d'ouvrir une entreprise ... casier vide ..; etc ...rnrnon enferme pas les vrais voleurs alors le but étant d'enfermer qui que ce soit rnrnecoeurée ... un maman qui croit plus en rien!rnmurielle